

**SAINT-ANICET
C'EST AUSSI**



L'Écho

Municipalité de Saint-Anicet
Saint-Anicet, un lac, une campagne, une passion



BULLETIN MUNICIPAL

*Municipalité
de Saint-Anicet*
à vivre et à découvrir

HÔTEL DE VILLE
335, avenue Jules-Léger
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0

Ouvert du lundi au jeudi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

FERMÉ EN RAISON DE LA FÊTE DU TRAVAIL
ET DE L'ACTION DE GRÂCE :

Le lundi 4 septembre et le lundi 9 octobre 2023

AOÛT 2023

NOUS JOINDRE



Courriel info@stanicet.com

Téléphone 450 264-2555

Télécopieur 450 264-2395

Site web stanicet.com

Facebook Municipalité de Saint-Anicet

Le maire vous parle...

Au nom de La Municipalité et mon nom personnel, je tiens à féliciter Madame Sylvie Quenneville pour votre retraite bien méritée. Votre attention, votre professionnalisme et votre travail acharné ont beaucoup compté pour moi et les citoyens. Que la suite soit remplie de petit bonheur, de sérénité et de santé... Je vous souhaite tout le succès et le bonheur du monde et je suis sûr que vous réussirez partout où la vie vous mènera. **Bonne retraite !**

Septembre apporte un changement de saison et l'occasion de se remémorer l'été, qui fut mouvementé grâce aux nombreuses activités et événements locaux. Merci à tout le personnel, les organisateurs, les bénévoles et les participants qui ont rendu chacun de ces événements possibles, c'est très apprécié. Nous arrivons à la fin de la saison estivale, ce qui signifie le retour à l'école pour tous les élèves et les enseignants à travers la municipalité. Alors que l'effervescence du retour en classe se fait sentir, l'augmentation de la circulation routière ne passe pas inaperçue. Les autobus scolaires reprennent la route, les parents conduisent les enfants à l'école et les résidents retournent au travail après les vacances d'été bien méritées. Cela occasionne une augmentation des risques d'accident, il faut donc faire preuve d'une plus grande prudence sur la route. **Merci à tous et bonne rentrée scolaire, en sécurité !**

La fin de l'été signifie aussi une période de travail intense pour tous les agriculteurs. Vous croiserez certainement des tracteurs et de grosses machines de récolte qui parfois, malgré les précautions d'usage, emportent sur leurs roues un peu de terre des champs. Souvent, même après un nettoyage, les routes restent souvent glissantes, la prudence est donc de mise. **Soyez prudents sur les routes !**

Après l'été vient la saison où les feuilles mortes s'accumulent sur les terrains. L'automne représente une véritable mine d'or ! Au lieu de les jeter aux poubelles, il est possible de s'en servir pour faire de l'engrais ou du compost. Déposez-les autour de vos plantes, sans trop les entasser, afin de laisser circuler l'air pour protéger les végétaux durant l'hiver. Vous pouvez également passer la tondeuse lentement sur les feuilles pour ensuite étendre les morceaux déchiquetés sur votre gazon afin de lui procurer de l'engrais. Sinon, pourquoi ne pas les ajouter à votre compost ? Il suffit d'éviter de mettre les feuilles de chênes, de noyer ou celles comportant des taches noires. Il est aussi possible de les transformer en humus pour nourrir vos arbustes ou votre potager. Il suffit de les entasser dans un coin, de les mouiller et de les piétiner en ajoutant quelques pelletées de terre. Le printemps arrivé, vous aurez un bon humus nourricier. **Saviez-vous que lorsqu'elles se retrouvent enfouies au dépotoir, les feuilles mortes produisent du méthane ? Ce gaz à effet de serre contribue au réchauffement de la planète.**

Source : CAA Québec

Les phénomènes météorologiques extrêmes devenant de plus en plus fréquents, la Municipalité de Saint-Anicet, le conseil et l'administration reconnaissent la nécessité de planifier et d'agir face aux impacts des changements climatiques pour ainsi devenir un chef de file en matière d'adaptation à ces phénomènes. Avoir une stratégie consiste à se préparer pour protéger notre municipalité, nos maisons, notre environnement naturel et notre bien-être. Avec l'appui de la collectivité, je crois que nous pouvons devenir une municipalité prête pour ces changements climatiques, car tous ces impacts ont le potentiel d'affecter tous les départements municipaux et leur capacité à fournir des services. Il est évident que la Municipalité doit prendre des mesures pour accroître sa capacité d'adaptation et sa résilience. Bien que l'atténuation soit nécessaire pour réduire le rythme et l'ampleur du changement climatique, l'adaptation est essentielle pour réduire les dommages qui ne pourront être évités et ainsi tirer parti des circonstances. Ces phénomènes sont imprévisibles et leurs impacts transcendent les frontières politiques et physiques ainsi que les disciplines traditionnelles. Le défi nécessite donc une combinaison de collaboration et d'apprentissage adaptatif sans précédent. **Ainsi développer le « bien vivre ensemble ». N'oubliez pas que la clé du succès : est votre implication envers la Municipalité de Saint-Anicet.**

La philosophie générale d'un écocentre est fondée sur une approche globale (écologique et économique). Un écocentre a comme mission première de réduire la quantité de matières à l'enfouissement et deuxièmement, de prolonger la vie utile des objets, en les remettant en circulation pour une nouvelle utilisation. Selon certaines données du ministère de l'Environnement, une municipalité ayant le service d'un écocentre peut réduire jusqu'à 25 % de ces déchets. Une action qui nous permettrait de prendre un tournant plus écologique.

Un écocentre, c'est gagnant !



G. Moretti
Gino Moretti
Maire

La Municipalité devra continuer d'établir des relations de collaboration pour atteindre ses objectifs et commencer à mettre en œuvre des stratégies prioritaires à mesure qu'elle franchira des étapes. Ce faisant, les coûts, les ressources et la gouvernance devront être pris en compte afin que Saint-Anicet réussisse à réaliser sa vision.

VOS CONSEILLERS

Ginette
Caza
District # 1

Bradley
Duke
District # 2

Audrey
Caza
District # 3

Sylvie
Tourangeau
District # 4

Anne-Marie
Leblanc
District # 5

Lyne
Cardinal
District # 6



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL: 5 SEPTEMBRE ET 2 OCTOBRE 2023 À 19 H
SALLE DU CONSEIL SITUÉ AU 333, AVENUE JULES-LÉGER

Mots des départements

Service incendie

RECRUTEMENT DE POMPIERS(ÈRES) VOLONTAIRES ET PREMIERS RÉPONDANTS

Souhaitez-vous relever de nouveaux défis ? Si vous souhaitez aider votre communauté et rejoindre une équipe dynamique, n'allez pas plus loin! Le service d'incendie de la municipalité de Saint-Anicet est actuellement en recrutement pour des postes de pompiers(ères) volontaires et de premiers répondants.



PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Intervenir lors de situations d'urgence sur le territoire de la municipalité et de ses environs, lorsqu'il y a le besoin.

PROFIL RECHERCHÉ

Des personnes possédant d'excellentes capacités physiques, pouvant gérer son stress, travailler sous pression et faire preuve de bon jugement. Le tout, dans un environnement favorisant le travail d'équipe et l'apprentissage.

- avoir 18 ans
- avoir la formation de Pompier 1 ou s'engager à la suivre
- Détenir un permis de conduire classe 4A valide ou s'engager à l'acquérir dans un délai de six (6) mois suivants l'embauche

Postulez par courriel à l'adresse suivante : pompiers@stanicet.com

Rapport Juin - Juillet 2023

4	APPELS URGENCES
2	ENTRAIDES MUTUELLES
28	ACCIDENTS, FEUX, ALARMES
0	URGENCES NAUTIQUES
0	DIVERS
34	APPELS TOTAUX

Travaux publics

COLLECTE DE GROS REBUTS ET D'ÉLECTRONIQUES (ARPE-QUÉBEC)



La collecte de gros rebuts et d'électroniques aura lieu du 23 au 27 octobre 2023. Vous devez mettre vos rebuts la même journée que vos collectes d'ordures selon le calendrier municipal. Liste à la page 10 (**100 LBS/50 KG ET MOINS**)

En tout temps, vous pouvez disposer de vos « *serpuariens* » au garage municipal, sur rendez-vous.

COLLECTE DE FEUILLES

Cette collecte aura lieu du 25 septembre au 17 novembre 2023. Vous devez mettre vos sacs de feuilles la même journée que votre collecte d'ordures. Prendre note que dorénavant **SEULS LES SACS DE PAPIER PRÉVUS À CET EFFET SERONT RAMASSÉS**. Les branches ne seront pas ramassées, vous pouvez en disposer à notre site de résidus verts ouvert en tout temps.

SITE DE MATÉRIAUX SECS (NUMÉRO DE LAISSEZ-PASSER OBLIGATOIRE)

Chaque propriété a droit, pour l'année 2023, à **UN LAISSEZ-PASSER GRATUIT** pour le site de matériaux secs. Ce laissez-passer est valide pour une remorque de dimension 4'x8' ou une boîte de camion type « pick-up ». Pour vous prévaloir de ce service vous devez appeler à l'Hôtel de Ville, envoyez un courriel à communication@stanicet.com ou faire une demande en ligne par Voilà! afin d'obtenir votre numéro de laissez-passer. Ouvert seulement les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h à midi. Consultez la liste des objets acceptés sur notre site internet sous l'onglet services / travaux publics. La dernière collecte de l'année est le 21 octobre.

HORAIRE DU SITE DE RÉSIDUS VERTS

Ce site situé au 4000, chemin Neuf est **MAINTENANT OUVERT EN TOUT TEMPS ET CE, JUSQU'AU 3 NOVEMBRE 2023**. Site pour branches, feuilles, gazon et algues laissés à leurs états naturels.

Gabriel Trevino

Directeur des Travaux Publics
Garage municipal de Saint Anicet
5001 route 132,
Saint Anicet (Québec) J0S 1M0
Téléphone: 450 264-4302
gtrevino@stanicet.com



Urbanisme

PAS DE CHAUX DANS L'EAU

Que vous l'utilisiez pour vos travaux de construction, pour votre entretien paysager ou pour vos autres projets, la chaux doit être entreposée de manière sécuritaire. Elle ne peut pas être étendue dans les rives du lac ou d'un cours d'eau — la chaux est toxique pour les poissons. Même diluée, de l'eau contaminée à la chaux pourrait causer des dommages importants aux milieux naturels.

IL FAIT CHAUD, COMMENT SE PORTE VOTRE PISCINE ?

Vous avez une piscine, ou vous souhaitez vous en procurer une pour vous rafraîchir dans les journées chaudes d'été? Informez-vous auprès de la municipalité pour connaître les règlements de sécurité des piscines résidentielles à respecter.

ERREURS FRÉQUENTES LORS DE L'IMPLANTATION D'UNE PISCINE RÉSIDENTIELLE :

→ LA CLÔTURE N'EST PAS ASSEZ HAUTE

Lorsque vous magasinez votre clôture de piscine, rappelez-vous qu'elle doit avoir au moins 1,2 m (48 po) de haut en tout point.

→ LES ALENTOURS DE LA PISCINE NE SONT PAS DÉGAGÉS

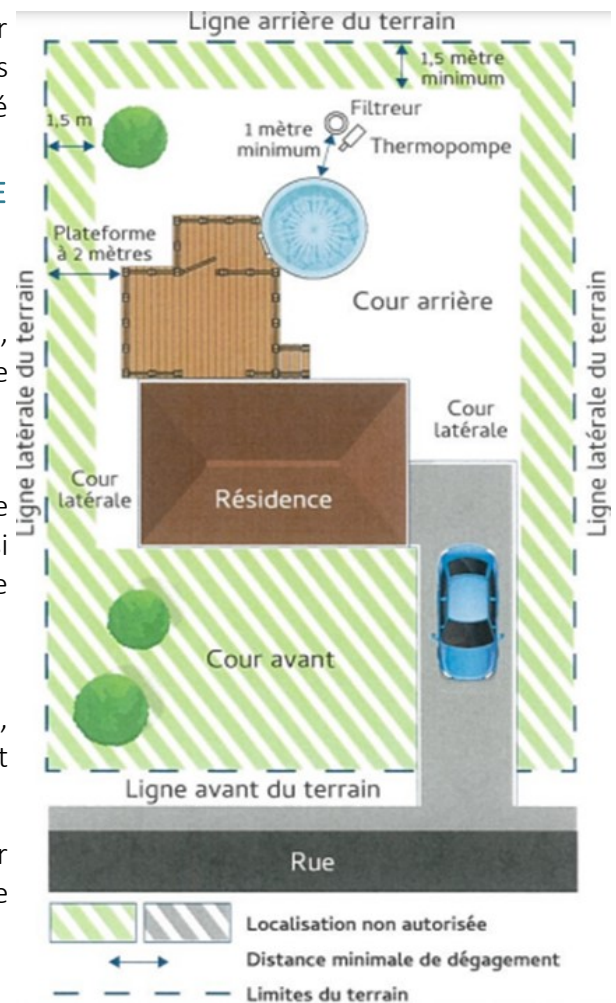
Le filtreur et la pompe doivent être à plus de 1 m de la piscine et de son enceinte clôturée. Cette marge d'1m compte aussi pour tout élément pouvant faciliter la grimpe, comme une plateforme ou un bac.

→ LA PORTE NE SE REFERME PAS AUTOMATIQUEMENT

La porte, en plus de respecter les normes pour les clôtures, doit être munie de fermeture automatique et de loquet automatique.

Dans tous les cas, une demande de permis est nécessaire pour l'implantation d'une piscine ou pour l'aménagement des abords et de l'accès à la piscine. Pour plus d'information :

www.stanicet.com/permis



MESURAGE DES BOUES ET ÉCUMES DE FOSSE SEPTIQUE

Nous prévoyons effectuer le mesurage des boues et écumes des fosses septiques en septembre. Vous avez jusqu'au 1^{er} septembre pour vous inscrire sur la liste, en appelant au 450 264-2555 #20 ou par courriel à l'adresse suivante: greffe@stanicet.com.

La date de mesurage sera déterminée par la suite. Nous vous rappelons que le mesurage des boues et des écumes de votre fosse septique peut être fait afin de vérifier si votre fosse septique doit être vidangée. Dans le cas où les mesures sont inférieures aux normes maximales, votre vidange peut être reportée à l'année suivante ou vous pouvez demander un autre mesurage l'année suivante. Il y a des frais de 50 \$ pour ce service.

Urbanisme

3 BONNES RAISONS DE PLANTER DES ARBRES SUR VOTRE TERRAIN

Il est sans surprise que les arbres apportent bien plus que leur valeur esthétique. Si vous avez l'intention de couper un arbre, sachez qu'un certificat d'autorisation émis par la municipalité est requis. Pour tout arbre abattu, il faut replanter un arbre. De plus, pour toute construction de nouveau bâtiment principal, un nombre d'arbres variant selon la largeur du terrain doit être planté. Pour plus d'information :

www.stanicet.com/permis

→ **DES ARBRES DANS LA RIVE = UN BORD DE L'EAU PLUS CLAIRE**

En plus d'ajouter de l'ombre pour ralentir la croissance des algues, les racines des arbres servent à prévenir l'érosion.

→ **DE L'OMBRE ET DES ÉCARTS PLUS DOUX DE TEMPÉRATURE**

Les arbres offrent de l'ombre lors des journées chaudes et rafraîchissent l'air ambiant.

→ **UN PETIT ARBRE AUJOURD'HUI POUR UN GRAND IMPACT DANS LE FUTUR**

Pour pouvoir continuer de profiter de la riche biodiversité que nous offre le territoire pendant les générations à venir, plantez un arbre !



LES BONNES ENTENTES FONT LES BONS VOISINS !



Nous vivons en communauté, cette réalité ne peut pas être ignorée lorsque vous êtes sur votre propriété. Entretenir de bonnes relations avec ses voisins demande du respect, de la tolérance et du civisme, cela fait partie de votre responsabilité de citoyen.

Nous reconnaissons que des inconvénients peuvent être causés par des bruits, des vues encombrées, des plantes envahissantes et de la négligence d'entretien. Pour parler de trouble de voisinage, le préjudice doit être continu ou répétitif. La première étape pour régler des problèmes de voisinages est d'en parler à votre voisin.

SACHEZ QUE LES RÈGLES DE BON VOISINAGE DÉCOULENT MAJORITAIREMENT DU CODE CIVIL DU QUÉBEC ET NON DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE.

SE METTRE À LA PLACE DES AUTRES, C'EST AUSSI :

- À l'extérieur, portez attention au bruit. Le son traverse les haies, les lacs et les clôtures.
- Près des plans d'eau (et partout ailleurs!), veillez à bien entreposer vos déchets et autres débris.

Merci de votre collaboration !

Andrea Geary

Responsable de l'urbanisme et de l'inspection
335, avenue Jules-Léger
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0
Téléphone : 450 264-2555 poste 15
ageary@stanicet.com

Claudia André

Aide à l'urbanisme
335, avenue Jules-Léger
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0



Bibliothèque municipale - scolaire

HORAIRE RÉGULIER HEURES D'OUVERTURE

MARDI

17 H À 20 H

MERCREDI

13 H À 16 H

JEUDI

13 H À 16 H

VENDREDI

13 H À 16 H

SAMEDI

9 H 30 À 12 H

RESEAU BIBLIOMONTEREGIE.QC.CA/FR
STANICET.COM/BIBLIOTHEQUE
1547, ROUTE 132, SAINT-ANICET, QUÉBEC, JOS
1M0

450 264-9431

BIBLIO@STANICET.COM



BiblioQUALITÉ



VENTE DE LIVRES USAGÉS

Samedi 16 septembre 2023

10 h à 16 h à la Salle du conseil

(333, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet (Qc), JOS 1M0)

Votre bibliothèque fait du ménage ! Un grand inventaire de livres usagés vous attend. Tous les fonds amassés serviront à embellir la collection de la bibliothèque de nouveautés.

7,00 \$/sac standard ou 10,00 \$/gros sac (Apportez vos sacs réutilisables !)
Argent comptant seulement

NOUVEAUTÉS SUR LES RAYONS

- *Par la faute d'Emmèlie*
(Louise Chevrier)
- *Rouge Karma*
(Jean-Christophe Grangé)
- *Une nuit particulière*
(Grégoire Delacourt)
- *Voyager mieux*
(Marie-Julie Gagnon)
- *Tellement frais*
(Geneviève O'Gleeman)
- *Le culte*
(Camilla Lackberg)
- *L'école aux oiseaux*
(Clare Beams)
- *La bibliothèque perdue*
(Patrick Burensteinas)

ET BIEN PLUS ENCORE!

ON S'AMUSE À L'HEURE DU CONTE

Samedi le 23 septembre
De 10 h à 11 h

Samedi le 21 octobre
De 10 h à 11 h

Thème : Dessin mignon



Thème : Maison hantée

Toujours une nouveauté littéraire jeunesse à découvrir!

TU PEUX MÊME VENIR EN PYJAMA!

Pour les enfants de 3 à 7 ans.

Lisez
**VOS MAGAZINES
PRÉFÉRÉS
en numérique**

GRATUIT
AVEC VOTRE
ABONNEMENT À
LA BIBLIOTHÈQUE



Loisirs municipaux

Séance de yoga

Il est suggéré d'apporter votre tapis de yoga, une bouteille d'eau, chaise et serviette.

PARC DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
(1560, RUE ST-ANICET, SAINT-ANICET(QC), J0S 1M0)

JEUDI 31 AOÛT 2023

10 H À 11 H

Annulé en cas de pluie

Information : 450-826-1243

Activité
gratuite

Activité organisée par
grâce au financement de la fondation J.A. De Sève

Aidants
Les du Haut-Saint-Laurent

Activité
gratuite

INITIATION À LA PÉTANQUE

Mercredi 6 septembre 2023

Dès 13 h 30

Parc Jules-Léger

Bienvenue aux débutants comme aux plus chevronnés !

Pour informations : 450-264-9431



Conférence et atelier
animés par Gabrielle Limoges, directrice générale d'Une Affaire de Famille



**Gabrielle
Limoges**

Conférencière-Motivatrice

La force de nos
différences...

La force de nos différences...

- Née en 1980 avec des malformations congénitales aux 4 membres Gabrielle Limoges a dû s'adapter, dès son très jeune âge, à un monde qui n'avait pas été conçu pour lui faciliter la tâche. Pourtant, ce n'est qu'en préparant une conférence dans le cadre de la semaine sur la persévérance scolaire à l'âge de 33 ans, qu'elle en prit conscience. Son attitude positive et sa détermination lui ont toujours permis de voir les embûches qui se trouvaient sur son chemin, comme de simples défis à relever.

À travers son témoignage découvrez...

- La capacité d'adaptation.
- La différence des perceptions face à une même situation.
- L'importance de l'attitude positive au quotidien.
- La persévérance.
- Des pistes de solution face à l'intimidation.
- Comment miser sur nos forces en acceptant nos limites.
- Comment se bâtir une estime de soi positive et favorable aux réussites.

Conférence : Jeudi 21 septembre 2023 à 10 h

Atelier de développement d'une estime de soi positive : 28 septembre 2023 à 10 h

Centre communautaire de Saint-Anicet

(1560, rue St-Anicet, Saint-Anicet (Qc), J0S 1M0)

Informations et inscription : biblio@stanicet.com ou 450-264-9431

Activités
gratuites !

Le saviez-vous?

SYSTÈME D'ALERTE PAR MESSAGERIE (SAM)

Le système d'alerte par messagerie (SAM) a été implanté pour transmettre rapidement aux citoyens des messages importants lors d'événements qui présentent une menace réelle ou imminente pour leur santé ou leur sécurité.

SAM
Système d'Alerte par Messagerie

La Municipalité s'est doté d'un système d'appel automatisé afin de joindre efficacement et rapidement ses citoyens en cas de situation d'urgence (catastrophe naturelle, avis d'évacuation, etc.). Cet outil nous permettra de réduire le temps de réaction et de cibler un secteur en particulier, au besoin. L'objectif est de contacter le maximum de personnes et en un minimum de temps.

Ce système vous permet de vous inscrire à une liste d'envoi prioritaire afin de recevoir des avis importants, par appel téléphonique (ligne fixe ou cellulaire), par message texte (SMS) et par courriel vous permettant d'agir rapidement.

Comment s'inscrire ?
Vous êtes déjà inscrit si vous aviez un numéro de téléphone qui figure dans l'annuaire de la région au moment où le système a été mis en fonction (2020). Cependant, si vous désirez être contacté autrement que par la ligne résidentielle, vous devrez aller modifier vos informations.

Par téléphone
En communiquant avec un employé de l'Hôtel de Ville au 450 264-2555.

Par courriel
Envoyez vos informations (nom, adresse, numéro de téléphone résidentiel, cellulaire et courriel) au communication@stanicet.com.

Par Internet
En vous rendant sur le site de la Municipalité au stanicet.com sous l'onglet Service, vous trouverez Système d'Alerte par Messagerie (SAM).

Comment ça fonctionne ?
Le système vous enverra un message texte (SMS), courriel ou téléphonera, lorsque que vous répondrez, il est bien important de ne pas raccrocher et d'écouter l'ensemble du message. Ceci évitera que le système vous recontacte, celui-ci cessera toutes tentatives après 3 appels. Si vous êtes dans l'impossibilité de répondre ou que vous êtes absent, celui-ci laissera un message sur votre boîte vocale.

Qui peut recevoir des alertes ?

- Un résident
- Un proche d'un résident
- Les commerçants, entreprises et institutions

Il est de votre responsabilité de mettre vos coordonnées à jour lors d'un déménagement, changement de numéro de téléphone ou cellulaire, courriel, etc.

Notez que les coordonnées ne seront pas utilisées à des fins autres que celle-ci.

Pour votre sécurité et celle de vos proches.
Inscrivez-vous dès maintenant et passez le mot.

335, avenue Jules-Léger
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0
450 264-2555
stanicet.com

Saint-Anicet

Système d'Alerte par Messagerie

VOILÀ ! UN PORTAIL CITOYEN POUR VOUS

Voilà! est un Portail citoyen personnalisé, mobile et web, qui facilite la communication entre citoyens et la ville. Cette plateforme de ville intelligente est développée en partenariat avec la Ville de L'Ancienne-Lorette afin de centraliser tous les services municipaux en un Portail citoyen personnalisé. www.stanicet.com/voila

ENTREZ DANS L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE MUNICIPALE GRÂCE À VOILÀ!

SES SERVICES

CALENDRIER ET LOISIRS

Ayez accès à l'ensemble des activités et des événements;

Visionnez l'horaire des collectes et des séances du conseil ainsi que d'autres informations.

PERMIS ET REQUÊTES

Effectuez des demandes de permis et des requêtes, que ce soit pour les travaux publics ou une demande d'information, du confort de votre divan!

PAIEMENT DE TAXES

Consultez les informations sur votre propriété et payez vos taxes.



Le saviez-vous?

PIANO PUBLIC

C'est avec plaisir que la MRC du Haut-Saint-Laurent vous annonce l'arrivée du piano public de La municipalité de Saint-Anicet. Le piano est situé au Parc intergénérationnel, près de l'église.

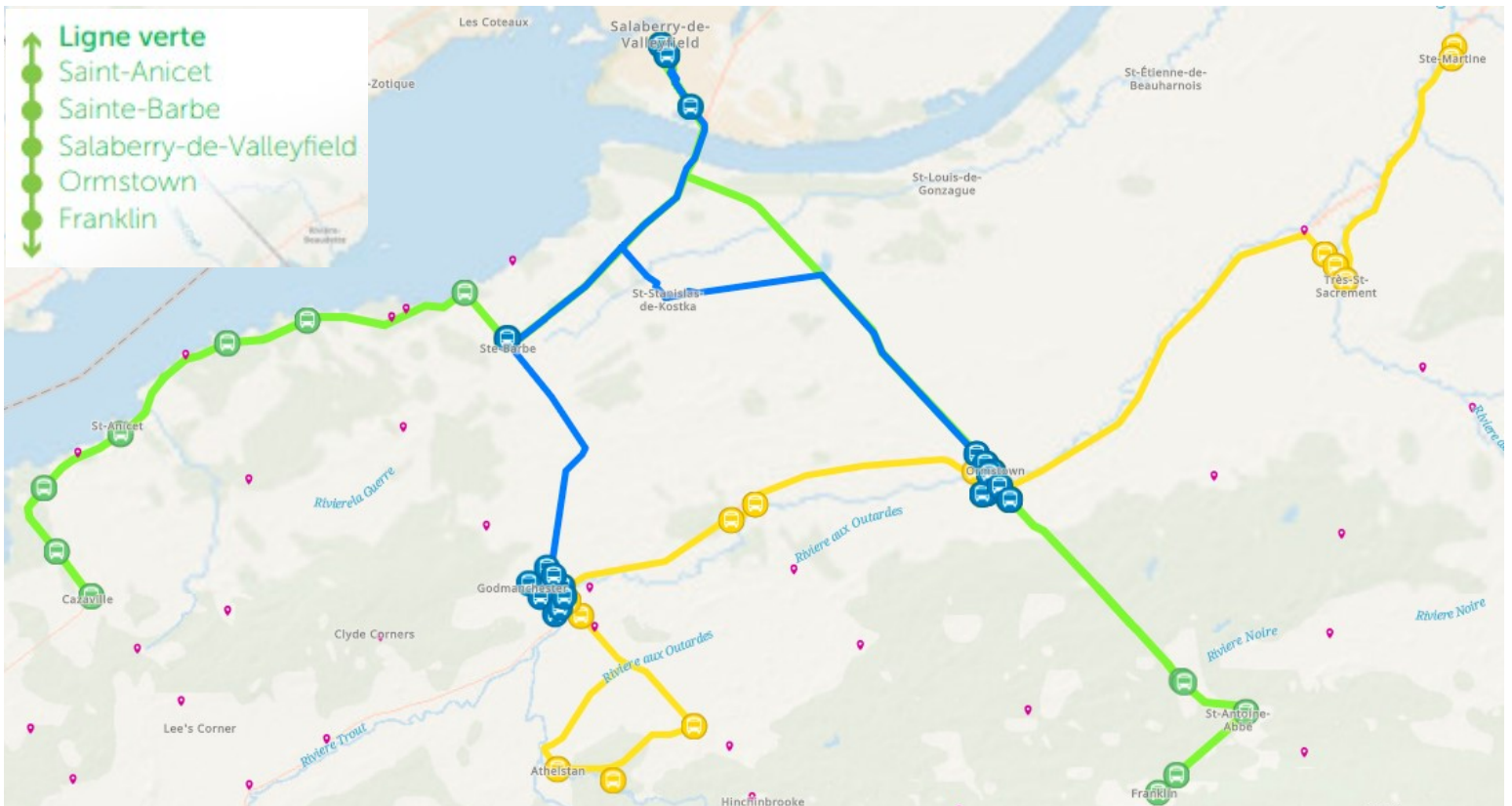
Alliant arts visuels à la musique, le piano et caisson, décoré par les artistes Aurée Bourdeau et Manon Béatrice Gauthier est officiellement présenté au public. Le concept des œuvres a été expliqué lors de l'inauguration au début du mois d'août, alors que Vicky Donnon, pianiste, nous a offert une prestation d'une trentaine de minute.

VENEZ Y FAIRE UN TOUR !

AUTOBUS GRATUIT DANS LA MRC

Saviez-vous que le transport collectif par autobus est disponible gratuitement dans la MRC ? Ou encore mieux, que sa ligne verte passe par Saint-Anicet? Le nouvel horaire est en vigueur depuis le 14 août.

- Horaire fixe, du lundi au vendredi, sans réservation. Voir l'horaire au www.mrchsl.com/services/transport
- Suivi en temps réel des véhicules sur l'application **zenbus**.



Le saviez-vous?

FERMETURE DE LA PLAGE	La plage publique fermera pour la saison, dimanche le 20 août 2023 à compter de 18 h.
RENTÉE SCOLAIRE 2023-2024	La rentrée des classes représente également le retour des brigadières et des brigadiers scolaires aux intersections stratégiques. Fidèles au poste, beau temps, mauvais temps, ceux-ci sont responsables de la sécurité des écoliers. Leur rôle est crucial. La courtoisie à leur égard et le respect de leurs directives ajoutent à la qualité de leurs interventions tout en contribuant à une rentrée scolaire sans incident. Soyez vigilant lors de la rentrée scolaire!
PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES	Le 3e versement des taxes municipales était dû le 15 août 2023 et le dernier versement des taxes municipales sera dû le 15 octobre 2023 .
SERVICE DE LA HALTE-GARDERIE	Le service de la Halte-Garderie sera de retour le 5 septembre 2023 . Pour plus d'information contacter Une Affaire de Famille (UAF) au 450 829-3782
DESCENTES À BATEAU	Le retrait des quais aux rampes de mise à l'eau sera fait le mardi, le 10 octobre 2023 .
ABRIS TEMPORAIRES	Les abris temporaires peuvent être érigés à partir du 1er octobre 2023 .
VENTE DE GARAGE	Les ventes de garage peuvent se faire aux dates suivantes : 2, 3, et 4 septembre 2023
COLLECTE DES RDD	Les résidus domestiques dangereux (RDD), soit les matériaux et appareils électroniques et électriques, les petits et moyens électroménagers et les autres objets métalliques, pourront être ramassés le samedi 16 septembre entre 8h30 et 16h à l'écocentre de Ormstown au 9, rue Saint-Paul. Info : emilie.escafitmrchl.com ou 450 264 5411 #225
SITE DE MATÉRIAUX SECS	La dernière date de l'année pour le site de matériaux secs est le 21 octobre.

CORVÉE DE NETTOYAGE DES BERGES



SAMEDI 2 SEPTEMBRE, 9 H À 12 H
PARC LÉVEILLÉ, À SAINTE-MARTINE.

L'OBV SCABRIC, la Mission 1000 tonnes, le comité de réhabilitation de la rivière Châteauguay, Ambioterra et la municipalité de Ste-Martine vous invitent au nettoyage des berges des parcs de Ste-Martine et de la rivière Châteauguay. Nous recherchons 25 bénévoles pour ramasser les déchets sur terre, mais aussi en kayak et en canot!

Plus d'informations :

www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/b1ba50aa-7f88-4b5f-a960-bdc4690f12d9

Toutes les informations pertinentes sont sur les formulaires d'inscription.

Gardez un œil sur notre page Facebook pour les mises à jour sur nos activités!

Au plaisir de vous y retrouver,

L'équipe de l'OBV SCABRIC
Sara Chartier, biologiste

GROS REBUTS

Cellier, chauffe eau,
climatiseur, congélateur,
déshumidificateur, fenêtres,
jantes (pas de pneu), lavabos,
laveuse, lave-vaisselle,
matelas, meubles,
réfrigérateur, sècheuse,
souffleuse, thermopompe,
toilette, tondeuse

Les Organismes

CERCLE DE FERMIERES

Nous vous remercions d'être venus nous voir en grand nombre lors de notre Festival estival. Nous félicitons nos gagnantes:

1^{er} prix : Mme Annie Legault 2^e prix : Mme Denise Larocque



Vous êtes invités à notre première réunion le 11 septembre 2023, à la salle Communautaire située au 1560 rue Saint-Anicet, à 19 h, pour connaître nos activités pour l'année 2023 et 2024.

SALON DES ARTISANS HIVER ÉDITION 2023

Ce salon se tiendra le 18 et 19 novembre 2023, à la salle communautaire située au 1560, rue Saint-Anicet, à Saint-Anicet.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à communiquer avec nous:

Brigitte Leduc (Présidente) : 450 567-7401

Johanne Hurteau : 450 264-2737

Monique Frigon : 450 264-5648

AU PLAISIR DE VOUS VOIR LORS DE NOS ACTIVITÉS !

CLUB OPTIMISTE DE SAINT-ANICET

Retour sur le Festival du maïs 2023 qui avait lieu les 28, 29 et 30 juillet dernier au Cercle des Loisirs de Cazaville. Malgré les alertes météo, la température et les imprévus ce fut un succès.

Le coup d'envoi a été fait avec notre traditionnel et tant attendu bingo du vendredi soir. Durant la journée du samedi, les activités jeunesse avaient lieu et en soirée, la danse en ligne / country en première partie du SHOW du Boogie Wonder Band. Quel spectacle avec ces 14 danseurs/chanteurs sur scène. Ils ont fait vibrer le chapiteau et les 1200 spectateurs !!! **UN SUCCÈS.**

On poursuit le dimanche avec le marché fermier du Comté Huntingdon, la compétition amicale des pompiers et ça roule avec le Patinodrome. Sans oublier, l'organisme Génie dans une bouteille qui récupère et recycle les bouteilles de vin, les canettes, etc. qui ont été présent tout au long de la fin de semaine. Il y en avait pour tous les goûts.

Merci à notre centaine de bénévoles, à nos précieux partenaires ainsi qu'au comité organisateur sous la présidence de Sylvie Tourangeau. Chapeau !!!! Est-ce qu'on se dit : À l'année prochaine???? La réponse est OUI.



LE FESTIVAL EST UNE IMPORTANTE LEVÉE DE FONDS ET LE CLUB OPTIMISTE DE SAINT-ANICET REDONNE AUX JEUNES ET À LA COMMUNAUTÉ.

Exemple, nous payons les agendas qui seront remis aux élèves des classes concernées, l'Halloween, le dîner des aînés, Noël. Continuez à nous supporter !!!

Nous aimerions nous bâtir une liste de bénévoles, si vous êtes intéressés, nous transmettre vos coordonnées à notre adresse courriel : cluboptistanicet@gmail.com

LES PROCHAINES ACTIVITÉS À VENIR :

Le 23 août aura lieu la Collecte de sang du Club optimiste à la salle communautaire en collaboration avec Hema-Québec. Sur rendez-vous au 1-800-343-7264 ou www.hema-quebec.qc.ca des détails sont à venir, vérifier régulièrement notre page Facebook ou notre site internet www.cluboptistanicet.com



Le 2 septembre aura lieu le Souper des bénévoles, à compter de 16 h, ça va nous permettre de faire jasette, suivi d'un souper Michou à 18 h (merci Sylvain Côté). Les bénévoles ayant reçu un carton d'invitation, n'oubliez pas de retourner votre réponse ou d'envoyer un courriel à cluboptistanicet@gmail.com avant le **18 août**. Ceux et celles qui n'auraient pas reçu ce carton, n'ayez crainte, nous avons vos coordonnées et nous vous contacterons.



En octobre, la chasse aux sorcières et petites montres aura lieu. Les détails sont à venir.

Les Activités

CONTACTEZ LES RESPONSABLES POUR PLUS D'INFORMATION !



CARDIO 60 +

Lundi et mercredi de 9 h à 10 h.
1560, rue Saint-Anicet
Micheline Larocque au 450 264-8246

KARATÉ

Jeudi de 18 h 30 à 21 h.
1560, rue Saint-Anicet
Dany Proulx au 450 567-0336
Soirée d'information mercredi 30 août
De 18 h à 20 h.

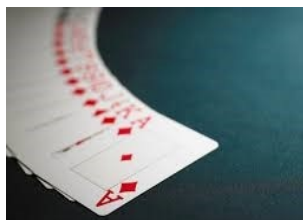


CROSSFIT

À partir du 20 septembre
Jeudi de 17 h à 18 h.
1560, rue Saint-Anicet
Renée Guernon au 450 802-8098

BRIDGE

Mercredi de 13 h à 16 h 30.
333, rue Jules-Léger
Ghislaine Cardin au 450 544-1331



DANSE

Mardi de 13 h à 15 h.
333, avenue Jules-Léger
Diane Rainville au 450 264-2937



CARDIO STEP

À partir du 18 septembre
Lundi de 17 h à 18 h.
1560, rue Saint-Anicet
Renée Guernon au 450 802-8098



SACS DE SABLE

Mercredi de 12 h à 16 h.
1560, rue Saint-Anicet
Nicole Martel au 450 264-2306



FALUN DAFA (FALUN GONG)



falundafa.org

Falun Dafa est une pratique ancienne pour améliorer l'esprit et le corps.

C'est une méthode de cultivation personnelle et de méditation fondée sur le principe «Authenticité – Bienveillance – Tolérance» (Caractéristiques de l'Univers).

La pratique constante du Falun Dafa améliore la santé, développe l'altruisme et permet d'atteindre l'équilibre intérieur.

Falun Dafa est pratiqué dans plus de 100 pays à travers le monde par des gens de tout âge et origine.

Il est enseigné GRATUITEMENT et peut être pratiqué individuellement ou en groupe.

Cours en ligne:

- S'inscrire à: <http://www.learnfalungong.com/fr>

Saint-Anicet
Mardi: 9 h

Salaberry-de-Valleyfield
Mardi: 17 h
Vendredi: 12 h 30

Carolle Caza
450-264-6064 (Rés.) - 514-973-6064 (cell.)

FD-20 août au 12 octobre 2023